

sédait vers l'extrémité de la rue du Bac, un magasin à l'enseigne du "Bon Marché." La clientèle assez pauvre, le quartier plutôt malpropre, le chiffre d'affaires \$90.000, rien ne pouvait alors faire présager les destinées de cet établissement. On a raconté que, pour attirer du monde, Boucicaut donna gratis le fil et les aiguilles aux ouvrières des environs. La vérité, c'est qu'il imagina, l'un des premiers, de vendre à très petit bénéfice.

Le public avait fait le choix jusqu'alors entre de bonnes étoffes qui étaient chères ou des étoffes bon marché qui étaient mauvaises; l'originalité consistait à vendre la marchandise garantie au prix de la marchandise de camelote. La marque en chiffres connus, autre innovation hardie qui supprimait le marchandage et la "vente au procédé," c'est-à-dire la majoration de l'objet suivant la physionomie des acheteurs: le "rendu," permettant au client d'annuler à volonté son marché; enfin le paiement presque intégral des employés par une commission sur les ventes; tels furent les éléments constitutifs de la nouvelle organisation que Boucicaut, Hériot et leurs imitateurs perfectionnèrent à l'envie les uns des autres. Le succès couronna leurs efforts, succès de vente tout d'abord, plutôt que succès de gain.

Le chiffre des profits ne répondit pas tout d'abord à la progression du chiffre des affaires, et on voit l'associé de M. Boucicaut se retirer en 1863.

La marche ascensionnelle ne s'arrête pas pour cela. Le chiffre des affaires était en 1863 de \$1.400.000: quand Boucicaut mourut en 1877, il était de \$13.400.000 quand sa veuve, en 1887, mourut à son tour, après avoir fait passer sa maison sur la tête de ses collaborateurs anonymes, devenus ainsi les propriétaires effectifs, il était bien près d'atteindre la somme à laquelle il est parvenu l'an dernier, la somme quasi fabuleuse de \$30.000.000 sur le quels le bénéfice est seulement de \$1.600.000 c'est-à-dire d'environ 5 pour cent sur le prix des objets qui ont été vendus au cours de l'année.

Le "Louvre" a été fondé en 1855 par M. Chauchard, employé au "Pauvre Diable," auquel s'étaient associés M. Hériot, premier "aux soies" à la "Ville de Paris," et M. Faret, propriétaire de la "Belle Française," Faubourg Montmartre. M. Chauchard mettait dans la combinaison \$8.000; Hériot, qui n'avait rien, y mettait son activité; Faret y mettait \$20.000 qu'il retira l'an d'après.

Mais l'élan était donné; un marchand de soieries, M. Payen, prêta une somme égale à la somme retirée, et les deux associés continuèrent seuls, bientôt aidés par le conseil de "l'Immobilier," qui forma avec eux une société au capital de \$220.000.

Le chiffre d'affaires du "Louvre" était en 1875 de \$8.000.000; il a atteint \$24.000.000 l'an dernier; la moyenne du bénéfice net y est à 6,90 pour cent.

A côté de ces colosses du trafic parisien, les autres maisons paraissent petites et les péripéties de leur histoire n'offrent plus le même intérêt. Jetons pourtant un regard sur le passé de quelques-unes. Bien que la "Belle Jardinière" ne soit, par son chiffre de vente \$7.600.000 que le troisième de nos grands magasins, elle est néanmoins le plus ancien en date. Durant la seconde moitié de la Restauration (1826), P. Parissot tenait dans la cité une petite boutique de mercerie qui, en raison de son voisinage du marché aux fleurs, avait pour enseigne: "A la Belle Jardinière." L'usage existait alors d'acheter le drap au marchand et de le porter chez le tailleur à façon. Le tailleur fournisseur d'étoffe était un industriel de luxe, au besoin banquier usuraire d'une clientèle d'élite. Les seuls habits que l'on vendît tout faits étaient les vieux. Un commerce que le progrès a tué est celui du "marchand d'habits," dont le cri, familier naguère à nos oreilles, a presque complètement cessé de se faire entendre.... Sous Louis XVI, les fripiers s'étaient émancipés jusqu'à "avoir l'insolence de tenir des habits neufs tout faits"; la protestation coalisée des corporations rivales les fit bientôt rentrer dans l'ordre. En reprenant la tentative des fripiers novateurs de l'ancien régime, Parissot se borna d'abord au costume de travail des divers métiers, puis à la veste de gala du propriétaire. Trente ans après, le propriétaire de l'échoppe modeste, qui occupait primitivement 108 pieds carrés, avait assez développé la vente des vêtements fabriqués en gros sur des moyennes de taille, pour que, malgré ses agrandissements successifs, la place lui manquât tous jours (1856). Il s'était peu à peu annexé vingt-cinq maisons formant le pâté au coin duquel il avait débuté.

Le capital de l'entreprise était à cette époque de \$600.000 nominale-ment, puisque cette somme n'avait jamais été versée, mais qu'elle représentait, comme au "Bon Marché" et au "Louvre", une part des bénéfices employés en perfectionne-

ments. A sa mort, la famille de P. Parissot le remplaça; l'un de ses membres, M. Charles Bessand, a conservé jusqu'à ce jour la direction de la "Belle Jardinière." Ce fut lui qui opéra le transfert du magasin, exproprié en 1866 pour la construction de l'Hôtel-Dieu, dans l'immeuble qu'il occupe actuellement, sur 30.600 pieds carrés de superficie, au près du Pont-Neuf. Une installation de toute autre mine et plus confortable que l'ancienne, le rapprochement du centre, contribuèrent à accroître le chiffre de la vente. Le chiffre d'affaires est aujourd'hui de \$7.600.000, le gain de 6,30 pour cent.

Le "Printemps," fondé en 1865 par M. Jaluzot, ancien chef de comptoir du "Bon Marché," n'avait pas tardé à faire plusieurs millions d'affaires. Incendié en 1881, il fut rebâti et exploité par une société en commandite fondée par M. Jaluzot au capital de \$7.000.000; il fait aujourd'hui un chiffre d'affaires légèrement supérieur à la "Samaritaine," fondée en 1869 par M. et Mme Gagnacq, le premier ancien marchand forain, la seconde expropriée du rayon des costumes au "Bon Marché." La "Samaritaine" a fait \$7.000.000 d'affaires l'an dernier.

CHOSSES DE QUÉBEC

La compagnie d'exposition de Québec se réjouit du succès déjà acquis pour son exposition.

Il y a une foule de personnes à Québec venant de tous les points du Canada et des Etats-Unis qui cherchent à se procurer du terrain pour exposer leurs produits et leurs ouvrages d'art.

Les bâtisses de l'exposition sont presque toutes prêtes, on y a fait des améliorations considérables.

Le gouvernement a décidé de faire une exposition d'armes dans le manège militaire.

Au lieu d'une médaille qu'on avait décidé à donner comme prix sur les vaches canadiennes, l'on accordera les prix suivants: \$20, \$12 et \$8.00. Si la race Jersey canadienne est assez bien représentée, on fera une classe spéciale pour ces animaux.

La compagnie veille surtout à ce que le mérite soit récompensé. Les juges seront des personnes des plus honorables et intègres.

Les personnes désirant exposer doivent se hâter et ne pas perdre un seul instant, car l'espace se remplit rapidement.

On parle de certains produits envoyés, directement d'Angleterre pour être exposés à l'exposition.